



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°53

Réunion du mardi 14 avril 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Matches non joués/reportés/arrêtés du 18/19 avril 2026

Les rencontres non jouées/reportées/arrêtées le week-end des 18/19 avril 2026 seront programmées automatiquement le week-end des 25/26 avril 2026 si le calendrier des équipes le permet.

COUPE DE FRANCE 2026 / 2027

1^{er} tour.

En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

55611201 EPONE USBS 1 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 03/05/2026

Demande d'EPONE USBS pour avancer cette rencontre le samedi 02 mai 2026 à 18h00, en raison d'un tournoi sur les installations.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CLICHY SUR SEINE US, à transmettre au plus tard le mardi 28 avril 2026.

A défaut, cette rencontre sera inversée.

55611053 ENTENTE SPORTIVE DE MEUDON 1 / EPINAY ATHLETICO FC 1 du 03/05/2026

Demande de report de l'ES DE MEUDON pour jouer le 24 mai 2026.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et maintient ce match le 03 mai 2026.

Elle rappelle que la date du 24 mai 2026 correspond au 2^{ème} tour de la Coupe de France.

55611041 VALLEE 78 FC 1 / DOURDAN SPORT 1 du 03/05/2026

Demande de DOURDAN SPORT pour avancer le match le dimanche 26 avril 2026.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VALLEE 78 FC à transmettre au plus tard le vendredi 24 avril 2026 à 12h.

55611094 CHAMPIONNET S. PARIS 1 / PUISEUX LOUVRES 95 1 du 03/05/2026

Demande de CHAMPIONNET S/ PARIS pour décaler le match le 10 mai 2026, une journée de championnat des Seniors étant programmée à cette date par le District Parisien.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande.

55611204 CROISSY US 1 / ERAGNY FC 1 du 03/05/2026

Attestation de la mairie de CROISSY informant de la fermeture des installations à cette date.

Courriel de l'US CROISSY demandant le report au 24 mai 2026.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et inverse le match le 03 mai 2026, sur les installations du FC ERAGNY.

Elle rappelle que la date du 24 mai 2026 correspond au 2^{ème} tour de la Coupe de France.

55611111 JOUY YVRON ES / BOUSSY QUINCY FC du 03/05/2026.

Courriel de JOUY YVRON demandant le désengagement de son équipe.

La Commission intègre l'équipe du CS CELLOIS qui était exempt.

La rencontre devient :

55622516 CELLOIS CS / BOUSSY QUINCY FC à jouer le 03/05/2026.

SENIORS – CHAMPIONNAT

53391441 SARCELLES AAS 1 / SAINT DENIS US 1 du 11/04/2026 (R1/A)

Rapport de l'arbitre officiel informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la feuille de match informatisée.

La Commission entérine le score comme suit :

SARCELLES AAS : 1 but

SAINT DENIS US : 1 but

Remplacements :

SARCELLES AAS :

Entrée du numéro **12** et sortie du numéro **8** à la 32e minute

Entrée du numéro **14** et sortie du numéro **6** à la 58e minute

Le numéro 13 n'a pas participé

SAINT-DENIS US :

Entrée du numéro **12** et sortie du numéro **14** à la 75e minute

Entrée du numéro **14** et sortie du numéro **8** à la 58e minute

Le numéro 13 n'a pas participé

La Commission demande aux deux clubs de lui communiquer la composition de leur équipe comprenant : numéro de maillot et de licence, nom/prénom ainsi que leur encadrement pour sa réunion du mardi 21 avril 2026.

53392651 BLANC MESNIL SF 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 10/05/2026 (R2/B)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/04/2026 ayant infligé une suspension de terrain d'un match ferme à l'équipe Seniors 1 de BLANC MESNIL SF, à compter du 20 avril 2026, la Commission demande au club du BLANC MESNIL SF de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de BLANC MESNIL, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le jeudi 07 mai 2026 à 12h00, au plus tard.

53391449 MELUN FC 1 / ENTENTE SSG 1 du 19/04/2026 (R1/A)

Demande de MELUN FC pour avancer le match le samedi 18 avril 2026 à 16h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ENTENTE SSG à transmettre au plus tard le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53393437 CHAMPIGNY FC 94 1 / PALAISEAU US 1 du 19/04/2026 (R2/C)

Demande de CHAMPIGNY FC 94 pour avancer le match le samedi 18 avril 2026 à 18h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PALAISEAU US à transmettre au plus tard le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53393844 GARENNE COLOMBES AF 1 / MASSY 91 FC 1 du 19/04/2026 (R3/B)

Demande de GARENNE COLOMBES AF pour avancer le match le samedi 18 avril 2026 à 19h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MASSY 91 FC à transmettre au plus tard le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

U20 – CHAMPIONNAT**53446973 VERSAILLES 78 FC 1 / ENTENTE SSG 1 du 12/04/2026 (R2/A).**

Courriel de VERSAILLES 78 FC indiquant une anomalie de transmission de la FMI et indiquant la composition de son équipe.

La Commission demande :

- A l'arbitre officiel un rapport précisant le résultat du match et les éventuels avertissements.
- A l'ENTENTE SSG la liste des joueurs (avec n° de maillots) et staff ayant pris part à ce match.

54571588 MAISONS ALFORT FC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 2 du 12/04/2026 (R3/B).

Lecture de la FMI et du courriel d'ISSY LES MOULINEAUX FC (arrivé hors délai) – forfait non avisé d'ISSY LES MOULINEAUX FC.

53447842 SAVIGNY FOOT CO / IGNU AFC du 15/03/2026 (R3/C).

Après lecture du rapport de l'arbitre et du courriel de SAVIGNY FOOT CO indiquant un problème lors de la transmission de la FMI.

La Commission entérine le résultat du match : 5 – 2 en faveur de SAVIGNY FOOT CO.

Elle invite les 2 clubs à transmettre liste des joueurs (avec n° de maillots) et staff ayant pris part à ce match.

U18 – CHAMPIONNAT**53394424 MONTROUGE FC 92 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 19/04/2026 (R1)**

Demande de MONTROUGE FC 92 pour avancer le coup d'envoi à 12h00, en lever de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur celles de niveau régional.

53394554 AUBERVILLIERS FCM 1 / US IVRY FOOTBALL 1 du 19/04/2026 (R2/A)

Courriel du FCM AUBERVILLIERS et attestation du service des sports de la ville de LA COURNEUVE informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 19 avril 2026 à 15h00, sur le stade Nelson MANDELA à LA COURNEUVE.

53394570 AUBERVILLIERS FCM 1 / VAL YERRES CROSNE du 10/05/2026.

Courriel du FCM AUBERVILLIERS et attestation du service des sports de la ville de LA COURNEUVE informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 10 mai 2026 à 15h00, sur le stade Nelson MANDELA à LA COURNEUVE.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53395916 ORVILLOISE AS / ENTENTE SANNOIS SG du 12/04/2026 (R3/B).

53395919 ROMAINVILLE FC / CO VINCENNES du 12/04/2026 (R3/B).

53396465 VILLENEUVE ABLON US / RUNGIS US du 12/04/2026 (R3/E).

U17 – CHAMPIONNAT**53395497 SENART MOISSY 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 19/04/2026 (R2/A)**

Courriel de SENART MOISSY et du FC NANDY indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 19 avril 2026 à 11h00, sur le stade Michel ROUGE (synthétique) à NANDY, sous réserve de la réception de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00.

53395512 SENART MOISSY 1 / JEUNES AUBERVILLIERS du 17/05/2026.**Rappel.**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe 1 U17 de SENART MOISSY, à compter du 06 avril 2026, la Commission demande au club du SENART MOISSY de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de MOISSY CRAMAYEL, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 15 mai 2026 à 12h00.

53396738 MAISONS LAFFITTE FC / TRAPPES ES 2 du 19/04/2026 (R3/G)

Demande de MAISONS LAFFITTE FC pour décaler le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

53396601 BRIE EST FC 1 / DUGNYSIEN SC 1 du 12/04/2026 (R3/F)

Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de DUGNYSIEN SC.

53396728 TRAPPES ES 2 / REGION HOUDANAISE FC 1 du 12/04/2026 (R3/G)

Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de REGION HOUDANAISE FC.

53396860 TREMPLIN FOOT 1 / EPINAY ATHLETICO 1 du 12/04/2026 (R3/H)

Lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait non avisé entraînant le FORFAIT GENERAL de l'équipe d'EPINAY ATHLETICO.

53396992 SAINT MAUR VGA 1 / MEUDON AS 2 du 12/04/2026 (R3/I)

Match non joué.

La Commission,

Après lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre officiel et courriels des 2 clubs,

Considérant que le club de SAINT MAUR VGA n'a pas été en mesure de présenter 8 joueurs au coup d'envoi de la rencontre,

Par ces motifs,

. donne match perdu par forfait à SAINT MAUR VGA (1^{er} forfait).

SAINTE MAUR VGA : -1 pt - 0 but.

MEUDON AS : 3 pts – 5 buts.

53396723 PLAISIROIS FO 1 / CHANTELOUP LES VIGNES US 1 du 22/03/2026 (R3/G)

Lecture du rapport de l'arbitre officiel et transmission de la feuille de match papier.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de CHANTELOUP LES VIGNES US.

53396600 RAINCY FA 1 / COULOMMIERS BRIE F. 1 du 12/04/2026 (R3/F)

Courriel du FA RAINCY accompagné de la correspondance de COULOMMIERS BRIE F.
La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de COULOMMIERS BRIE.

53395493 JOINVILLE RC / VAIRES ENT US du 19/04/2026 (R2/A)

Demande de JOINVILLE RC pour décaler le coup d'envoi à 13h30.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VAIRES ENT. US à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53395759 PARIS 13 ATLETICO 2 / RACING CLUB 18 1 du 19/04/2026 (R3/A)

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour décaler le coup d'envoi à 15h00 sur le stade de la Poterne des Peupliers avec transmission de l'AOT de la mairie de Paris.
Accord de la Commission.

53397000 AULNAY FC / NEUILLY PLAISANCE FC du 19/04/2026 (R3/I)

Demande du FC AULNAY pour décaler le coup d'envoi à 15h00, en raison d'un match U18 D1.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de NEUILLY PLAISANCE, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.
De plus, la Commission vous rappelle que les compétitions de niveau régional sont prioritaires sur celles de niveau départemental.

53395893 ORVILLOISE AS 1 / CO VINCENNES 1 du 26/04/2026 (R3/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/04/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe 1 U17 de ORVILLOISE AS, à compter du 20 avril 2026, la Commission demande au club de l'AS ORVILLOISE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de LOUVRES et PUISEUX EN FRANCE, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 24 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53395959 ORVILLOISE AS 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 17/05/2026.

53396871 JUVISY ACADEMIE 1 / BAGNEUX COM 1 du 19/04/2026 (R3/H)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de trois matchs fermes à l'équipe U17 1 de JUVISY ACADEMIE, à compter du 30 mars 2026, la Commission demande au club de JUVISY ACADEMIE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de JUVISY, DRAVEIL et VIRY CHATILLON, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Les 2 derniers matchs de suspension de terrain seront à purger sur la saison 2026/2027.

U16 – CHAMPIONNAT**53397393 MANTOIS 78 FC 2 / BLANC MESNIL SF 1 du 12/04/2026 (R2/B)**

Match non joué.

La Commission,

Après lecture de la FMI, du rapport complémentaire de l'arbitre officiel,

Après réception du courriel d'explications de BLANC MESNIL avec photo et transmission de la facture de remorquage du véhicule du club,

Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison de l'absence de BLANC MESNIL consécutive à la panne de leur minibus,

Vu les justificatif transmis,

Par ce motif,

. donne match à jouer le dimanche 26 avril 2026.

53397790 SENART MOISSY 2 / LILAS FC 1 du 12/04/2026 (R3/C)

Courriel du FC LILAS indiquant une erreur sur le résultat de cette rencontre.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final comme suit :

SENART MOISSY : 2 buts.

LILAS FC : 4 buts.

53397134 PARIS 13 ATLETICO 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 19/04/2026 (R1)

Demande PARIS 13 ATLETICO pour reporter le match le mercredi 06 mai 2026 à 19h00, au motif d'un problème de planification des matchs sur le stade PELE à Paris.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et maintient la rencontre le 19 avril 2026.

53397795 FONTENAY SOUS BOIS US / RIS ORANGIS US du 19/04/2026 (R3/C)

Demande de FONTENAY SOUS BOIS US pour avancer le coup d'envoi à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de RIS ORANGIS US, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026 à 12h.

53397659 BAGNEUX COM 1 / BONDY AS 1 du 19/04/2026 (R3/B)

Courriel du COM BAGNEUX et attestation du service des sports de la ville de BOURG LA REINE informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 19 avril 2026 à 11h00, sur le stade Charpentier à BOURG LA REINE.

53397675 BAGNEUX COM 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 2 du 10/05/2026.

Courriel du COM BAGNEUX et attestation du service des sports de la ville de BOURG LA REINE informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 10 mai 2026 à 11h00, sur le stade Charpentier à BOURG LA REINE.

De plus, la Commission vous rappelle que le dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2026/2027.

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule A****53401111 TORCY PVM US 2 / VERSAILLES 78 FC 1 du 21/03/2026.**

La Commission accuse réception du rapport de l'arbitre officiel et de la composition des 2 équipes.

Elle entérine le résultat du match : 0-0.

U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53401585 EPINAY AC 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 11/04/2026 (R2/A).

53402038 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ERMONT A.S. 1 du 11/04/2026 (R3/D).

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****53401683 PARIS FC 1 / ACBB 1 du 09/05/2026.**

Ce match est avancé au mercredi 06/05/2026.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Régional 3**Poule A****53401776 MONTRouGE FC 92 2 / HOUILLES A.C. 1 du 16/05/2026**

Demande de MONTRouGE FC 92 pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

S'agissant de la dernière journée de championnat et la demande consistant à avancer le coup d'envoi, la Commission émet un avis favorable à cette demande, sous réserve de l'accord de HOUILLES A.C.

Poule B**53401858 BUSSY ST GEORGES FC 1 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 11/04/2024**

La Commission accuse réception du courriel de BUSSY ST GEORGES FC informant que le match n'apparaît plus et de sa composition.

La Commission demande à :

- L'équipe de NEUILLY MARNE S.F.C. de lui transmettre sa composition de joueurs et de staff ayant pris part au match.
- L'arbitre officiel un rapport précisant le résultat du match et les faits de jeu.

U14 – RÉGIONAL 3			
BUSSY ST GEORGES FC 1		1	Date : 11/04/2026
NEUILLY MARNE S.F.C. 1		1	Arbitre central : GROSDEMANCHE Liam
			Arbitre assistant 1: SEMEDO MOREIRA Hallan
			Stefen
			Arbitre assistant 2 :
	BUSSY ST GEORGES FC 1		NEUILLY MARNE S.F.C. 1
1	MADAD Sofiane	1	
2	BEN DAVID OHAYON Liam	2	
3	ROKHSSI Nahil	3	
4	BINSANGOU Nkeletela	4	
5	NLEND BANGWENI Rayan	5	
6	DRAME Mahamadou	6	
7	NDIAYE Danael C	7	
8	BEN M'HAMED Gibril	8	
9	KIAKU BUNZA Elijah	9	
10	ENNCEIRI Ayden	10	
11	LEMESLE Willy	11	
12	TALABARDON HOLAPHONG Sacha	12	
13	GARY Gata	13	
14	OUATTARA Pharell	14	
	ENCADREMENT		ENCADREMENT
	E BOUTA Mohammed	E	
	A	A	

Poule C**53401935 PALAISEAU U.S. 1 / MELUN FC 2 du 21/03/2026**

Courriel de PALAISEAU U.S. informant que la FMI n'apparaît plus sur la tablette.

Courriel de l'arbitre officiel indiquant le score et des faits de jeu.

La Commission entérine le résultat du match comme suit :

PALAISEAU U.S. 1 : 1

MELUN FC 2 : 1

Avertissement : carton jaune pour le joueur de MELUN FC : PENDA Moussa Junior (n°9) et SOMBO Dylan (coach)

La Commission accuse réception de la composition de MELUN FC.

La Commission demande à PALAISEAU U.S. 1 de transmettre la liste des joueurs et staff ayant pris part à ce match.

U14 – RÉGIONAL 3			
PALAISEAU U.S. 1		1	Date : 21/03/2026
MELUN FC 2		1	Arbitre central : MARZOUK MAILLARD Yanis
	PALAISEAU U.S. 1		MELUN FC 2
1		1	HAKOBYAN Robert
2		2	SONGI Donel
3		3	YEBOAH AARON
4		4	KINGO MUSIEBE Nephtali
5		5	KONAK Devran
6		6	LABIDI Sofiane
7		7	HAMMADI Mouheb
8		8	CISSE Dramane
9		9	PENDA Moussa Junior
10		10	KOUYATE Younes
11		11	CILPA May Jah
12		12	BENHASSINE Issa
13		13	AZOUGUAGH Othman
14		14	MAVOUNGOU Noan
ENCADREMENT		ENCADREMENT	
	E	E	SOMBO Dylan
	A	A	

CDM – CHAMPIONNAT

53398185 ST CYR LUSO / VILLEJUIF US du 12/04/2026 (R2/A)

La Commission,

Après lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre officiel.

Après réception du courriel d'explications de l'US VILLEJUIF et de la facture du garage,

Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'US VILLEJUIF consécutive à la panne de leur minibus,

Vu le justificatif transmis,

Par ce motif,

. donne match à jouer le dimanche 03 mai 2026.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

53398441 SARCELLES AAS 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 22/03/2026 (R1)

La Commission accuse réception du rapport de l'arbitre officiel et de la composition des 2 équipes.

Elle entérine le résultat du match : 2-3 en faveur d'EPINAY ACADEMIE.

53398717 OZOIR FC 77 1 / SENART MOISSY 1 du 19/04/2026 (R2/B)

Demande d'OZOIR FC 77 jouer à 11h30, le 26/04/2026 avec pour motif « ACCORD DES CLUBS »

Refus de la Commission (motif irrecevable).

La Commission confirme que le match se jouera à la date initiale.

53398718 SUD ESSONNE ETRECHY 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 19/04/2026 (R2/B)

Demande de SUD ESSONNE ETRECHY pour avancer le coup d'envoi à 09h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PARIS 13 ATLETICO, à transmettre au plus tard, le vendredi 17 avril 2026, à 12h.